

## GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE FROID, NEIGE ET VERGLAS

### PRINCIPES GENERAUX<sup>1</sup>

En cas de vague de froid, **les acteurs de santé, particulièrement ceux intervenant à domicile ou sur le terrain (SAMU, services de soins infirmiers à domicile, HAD, services d'accompagnement médico-social, visites à domicile, ESMS à domicile etc.) sont susceptibles de faire face aux enjeux suivants :**

- L'augmentation potentielle du nombre de personnes à prendre en charge en raison de la majoration des pathologies infectieuses hivernales ou conjoncturelles (épidémies de gastro-entérite ou d'infections respiratoires aigües d'origine virale comme la grippe, la Covid-19, etc.) ou les traumatismes dus à des chutes, pour hypothermies, engelures, etc. ;
- La prise en charge de patients exposés au monoxyde de carbone ;
- La prévention et la protection des patients et des aidants afin de limiter les risques liés au froid, notamment par la mise en œuvre des gestes barrières, la vaccination et l'adaptation des soins en fonction de la situation sanitaire ;
- La gestion du personnel soignant en cas de vague de froid, incluant les difficultés de déplacement des professionnels et les arrêts de travail liés aux pathologies hivernales ou aux conditions climatiques.

Lorsque l'un de ces enjeux apparaît, **les acteurs de santé doivent s'organiser et s'adapter afin notamment de :**

- Identifier les patients les plus fragiles, isolés ou à risque et assurer la continuité des soins essentiels, y compris pour les traitements spécifiques (oxygénothérapie, nutrition entérale ou parentérale, lits médicalisés électriques, aérosols). Prendre en compte les conditions de logement et la fragilité des aidants ;
- Prévenir et limiter les effets du froid sur les patients, les professionnels et les installations utilisées pour les soins à domicile ;
- Maintenir l'organisation opérationnelle des services en cas de perturbation liée aux conditions climatiques, notamment en cas de coupures électriques, d'accès difficile ou de pénurie de personnel ;
- Cordonner les actions avec les partenaires territoriaux (SAAD, établissements médico-sociaux, SAMU, collectivités locales, ARS) afin de garantir une réponse adaptée et sécurisée.

<sup>1</sup> Issu du *Guide national relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2023-2024*, applicable pour l'hiver 2025-2026.

## VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE

### DISPOSITIFS DE GESTION DE CRISE

**Les acteurs de santé s'appuient sur l'opérationnalité de leurs dispositifs internes** pour se préparer à des situations sanitaires exceptionnelles, notamment :

- La procédure de crise, en s'assurant de son appropriation par les professionnels ;
- Les outils spécifiques de réponse préparés en amont pour faire face à toutes situations susceptibles de perturber l'organisation de leur activité (défaillance énergétique, difficultés d'approvisionnement, absence de personnels) ;
- Un annuaire de crise à jour, pour assurer le contact et la coordination avec les partenaires locaux.

### MESURES DE PREVENTION ET DE PREPARATION OPERATIONNELLE

**Les acteurs de santé mettent en œuvre un ensemble de mesures préventives et organisationnelles** destinées à maintenir leur activité en période de froid :

#### Prévention sanitaire :

- Former et informer les professionnels sur les risques liés au froid, le repérage des patients fragiles, isolés ou à risque, et sur les conduites à tenir face aux effets du froid ;
- Appliquer les recommandations de prévention relatives aux épidémies hivernales (grippe, Covid-19, vaccins adaptés à l'âge ou la vulnérabilité) ;
- Identifier les patients nécessitant une continuité absolue des soins, les patients à risque, les patients isolés. Anticiper un plan d'action personnalisé ;
- Disposer de Dossiers de Liaison d'Urgence (DLU) mis à jour et accessibles ;
- Anticiper l'adaptation des traitements et de la prise en charge en cas de coupure électrique ;
- Diffuser les documents de prévention (Santé publique France, autorités sanitaires).

#### Logistique :

- Vérifier l'équipement des véhicules pour les interventions (pneus hiver/chaînes) et en assurer une maintenance préventive ;
- Anticiper l'approvisionnement en nourriture, médicaments et consommables ;
- Vérifier la disponibilité des stocks de sel/sable pour l'accès des véhicules et piétons au site, et anticiper les commandes ;

#### Personnel et organisation :

- Identifier les professionnels qui pourraient rencontrer des difficultés de déplacement ;
- Recenser les structures pouvant accueillir temporairement les patients ou les professionnels si nécessaire.

### COORDINATION AVEC L'ARS

Afin de coordonner leur réponse face à la vague de froid, **les acteurs de santé assurent un suivi et un échange d'informations avec l'ARS :**

- Signaler sans délai à l'ARS tout événement significatif ou dysfonctionnement.

## VIGILANCE JAUNE ET VIGILANCE ORANGE\*

**Les acteurs de santé renforcent leurs mesures de prévention et d'organisation face à l'évolution de la situation météorologique et sanitaire :**

Information et organisation du personnel :

- Informer le personnel du changement de niveau de vigilance ;
- Activer la cellule de crise et coordonner avec les services d'hébergement temporaire si nécessaire ;
- Adapter les horaires et circuits d'intervention selon les conditions météorologiques et les besoins des patients ;
- Mettre en place un système de suivi à distance lorsque possible.

Adaptation des soins et prises en charge :

- Vérifier et maintenir la disponibilité des stocks (nourriture, eau, médicaments, consommables) ;
- Préparer les Dossiers de Liaison d'Urgence (DLU) pour les patients pouvant nécessiter un transfert ;
- Prévoir un relai avec d'autres professionnels ou services en cas d'absence due aux conditions climatiques ;
- Adapter les heures de passage pour garantir la continuité des soins, se coordonner avec les aidants professionnels ou familiaux.

Logistique :

- Maintenir l'accessibilité des sites d'intervention et anticiper les contraintes de transport (routes, neige, verglas) ;
- Vérifier l'équipement des véhicules (pneus hiver, chaînes) ;
- Prévoir une réserve de matériel et d'équipements pour le personnel en cas d'immobilisation des véhicules.

Sécurité et protection des personnes :

- Limiter les déplacements au strict nécessaire ;
- Adapter la tenue vestimentaire des professionnels et des patients (vêtements chauds, plusieurs couches, chaussures adaptées, couvrir les extrémités) ;
- Surveiller la température des pièces ;
- Sensibiliser les patients et leur entourage sur l'adaptation des activités et des déplacements selon les conditions météorologiques.

\*La vigilance jaune appelle une attention renforcée, tandis que la vigilance orange — ou l'évolution possible du jaune vers l'orange — nécessite des ajustements face à l'intensification du phénomène. Les actions ci-dessus couvrent les deux niveaux et sont à moduler selon l'évolution de la situation.

## VIGILANCE ROUGE

**Les acteurs de santé renforcent l'ensemble des mesures opérationnelles et organisent une réponse maximale face à une situation de froid extrême :**

Information et organisation du personnel :

- Poursuivre et renforcer les actions engagées aux niveaux vert, jaune et orange ;
- Assurer la continuité des soins prioritaires pour tous les patients vulnérables et isolés ;
- Se coordonner avec l'ARS, le SAMU, les établissements médico-sociaux et les collectivités locales ;
- Informer les professionnels des mesures en place et des risques liés au froid extrême ;
- Adapter les horaires et conditions de travail des professionnels pour limiter l'exposition au froid.

Adaptation des soins et prises en charge :

- Renforcer la surveillance des patients à risque, isolés ou dépendants de dispositifs médicaux électriques ;
- Différer les sorties et transferts non essentiels et garantir l'accès aux soins essentiels.
- Mettre en œuvre des solutions d'hébergement temporaire pour les patients ou professionnels si nécessaire.

Logistique et accès au site :

- Maintenir l'opérationnalité des véhicules et équipements nécessaires aux interventions ;
- Surveiller les installations techniques (température des locaux, réseaux, équipements critiques) ;
- Surveiller et renforcer les stocks stratégiques (nourriture, eau, médicaments, produits de santé, carburant, EPI).

Sécurité et protection des personnes :

- Protéger les personnels par l'adaptation des horaires, des relèves et des conditions de travail ;
- Coordonner avec les services sociaux pour les situations de précarité, sans-abris ou retours à domicile à risque ;
- Informer régulièrement les patients et leur entourage des mesures en place et des risques liés au froid extrême.

## Ressources et liens utiles

Source	Type	Objet	Lien
Météo France	Veille	Vigilance météorologique	<a href="https://vigilance.meteofrance.fr/fr">https://vigilance.meteofrance.fr/fr</a>
Ministère de la santé	Article	Grand Froid : professionnels de santé	<a href="https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/grand-froid-professionnels-de-sante">https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/grand-froid-professionnels-de-sante</a>
Ministère de la santé	Article	Intoxications au monoxyde de carbone	<a href="#">Intoxications au monoxyde de carbone</a>
Santé publique France	Dossier	Grand froid : les enjeux de santé	<a href="https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid">https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid</a>
Santé publique France	Outils	Outils de prévention grand froid	<a href="https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid/outils/#tabs">https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid/outils/#tabs</a>